



## Bourses et banques

J'imagine que Suys, l'architecte qui a dessiné, en 1874, la Bourse de Bruxelles, a, en surchargeant cet édifice de statues et d'ornements allégoriques et symboliques, eu cette idée maîtresse que l'on ne pouvait assez montrer que ce bâtiment était destiné à abriter ce que l'on appelle : les « affaires », c'est-à-dire... TOUT, tout ce qui constitue notre vie matérielle, notre vie économique.

On a donné, quelquefois, aux Bourses de commerce le qualificatif de temples de Mammon; et cela évoque le dieu des richesses, de la richesse plutôt, honoré déjà à l'époque des civilisations assyriennes. C'était le « Veau d'or »; et, si ce veau d'or est... toujours debout, si la richesse, toutes les richesses sont toujours honorées, on ne peut pas dire que « richesses » et « affaires » soient la même chose. Car le mot *affaires* évoque la conception, beaucoup plus moderne, de « circulation des richesses ». Et les Bourses sont les endroits du monde où les richesses circulent avec le plus d'intensité; ce sont, officiellement parlant, les locaux où l'on règle cette circulation.

Je ne suivrai pas Guichardin et tous ceux qui l'ont copié, dans l'essai d'étymologie du mot *Bourse* appliqué à la matière dont je m'occupe aujourd'hui; essai qu'il a tenté, dans sa fameuse *Description des Pays-Bas*. Et je ne m'aventurerai pas à déterminer si le nom *Bursa* donné, à Bruges, à un endroit où se réunissaient les marchands, les courtiers et les changeurs, à l'époque de sa splendeur commerciale, provenait de ce que cet endroit était près ou dans l'hôtel d'une famille qui s'appelait *Van der Beursee*; ou si, au contraire, le nom de la famille ne provenait pas de ce qu'elle s'occupait déjà des affaires de bourse. En fait, le mot *Bursa*, dans le latin du moyen âge, avait déjà une infinité de significations, et, parmi elles, celle d'association de capitaux et même de réunion de marchands pour le commerce et le trafic.

Il est, en tout cas, avéré que le mot *Bursa* se rencontre dans les archives de Bruges, dès 1292, accolé au mot *operarius*; et cette association de mots évoquant l'argent et les « argentiers » est caractéristique.

Notre Code de commerce de 1867 a essayé une définition de la Bourse de commerce : « C'est une réunion publique de commerçants, capitaines de navires, agents de change et courtiers d'une

place de commerce. » Cette définition vise, à la fois, la réunion elle-même et les locaux où elle se tient. Mais si, en réalité, il n'y a, en Belgique, que quatre ou cinq bâtiments exclusivement affectés aux opérations de bourse, il n'y a pas de ville un peu importante, — centre commercial ou centre industriel, — où les commerçants, les courtiers et les agents de change, à défaut de capitaines de navires, ne se réunissent, en quelque sorte automatiquement, instinctivement, sur une place publique, dans une rue, dans un cabaret, que sais-je, pour y traiter de leurs affaires.

Et cela a toujours été ainsi depuis qu'il y a une civilisation et depuis qu'il y a des échanges et du commerce.

Avant Bruges, avant le Bruges commercial du XIII<sup>e</sup> siècle, il y a eu d'autres « places de commerce »; plus vers le midi de l'Europe, vers l'Italie, et elles continuaient directement les traditions

romaines et grecques. Par là nous sommes amenés aux Assyriens, lesquels nous ont laissé des lettres de change écrites ou modelées sur des briques de terre glaise.

Si Mammon est vieux comme le monde, si Plutus, son sosie, l'est un peu moins, Mercure et ses multiples avatars antérieurs sont très vieux également.

Il y a eu, de tout temps, des gens qui ont « vécu des affaires ».

Ceci pour vous dire que s'il n'est pas avéré qu'il y ait eu, à Bruges, dès le XIII<sup>e</sup> siècle, un local servant exclusivement aux « affaires de Bourse », il était tout naturel qu'il y eût en cette ville — qui concentrait alors le trafic mondial du Nord — des réunions de commerçants, de capitaines de navires, d'agents de change et de courtiers; et ce, précisément à l'endroit, ou dans le quartier où habitaient les manieurs d'argent.

Ce sont les Anversois, ceci est certain aussi, qui, lorsqu'ils eurent enlevé la palme du commerce du nord de l'Europe aux Brugesois, songèrent, les premiers, à donner un local officiel aux boursiers. Et ce local fut mis à leur disposition en 1532.

Il paraît, cependant, qu'il fallut une ordonnance pour les forcer à s'en servir. Tant il est vrai que l'on n'aime pas de changer d'habitudes!

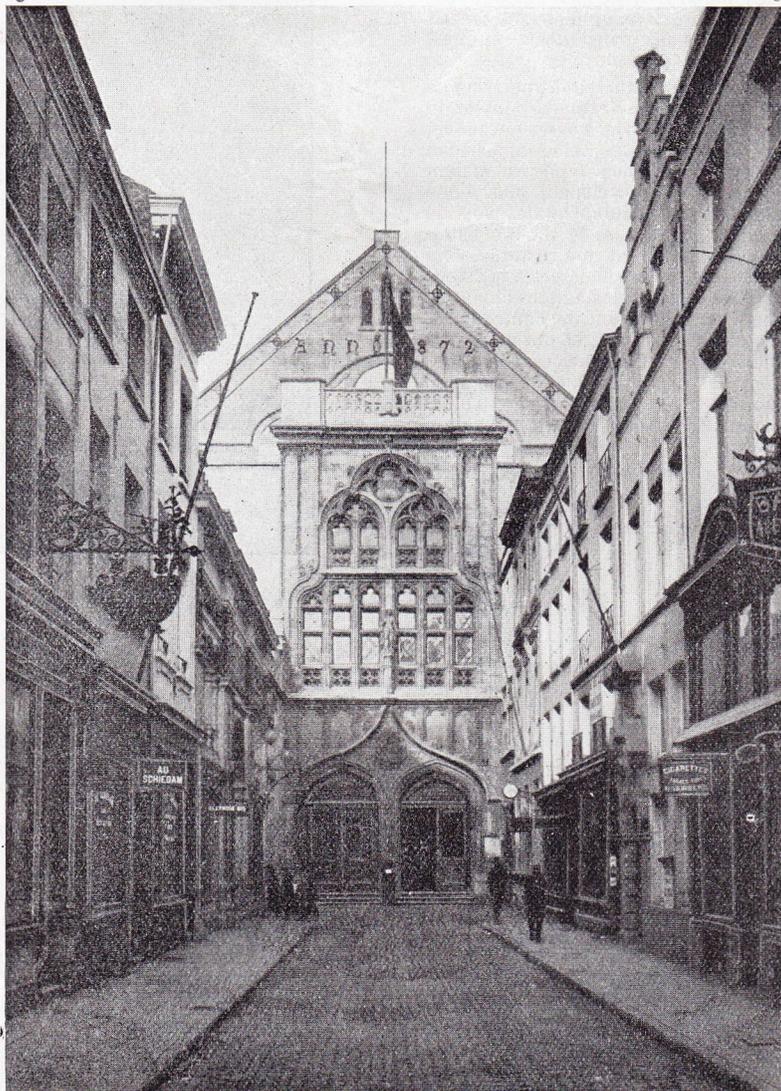
Il y a encore de nombreux groupes de commerçants qui, de nos jours, préfèrent se rencontrer et traiter leurs

affaires dans la rue plutôt que de se servir des Bourses luxueuses et *up to date* que l'on met à leur disposition.

La nouvelle Bourse d'Anvers date de 1872; et il y a une Bourse de commerce à Gand depuis 1904. Auparavant les réunions officielles se tenaient dans une dépendance du Palais de justice de cette dernière ville.

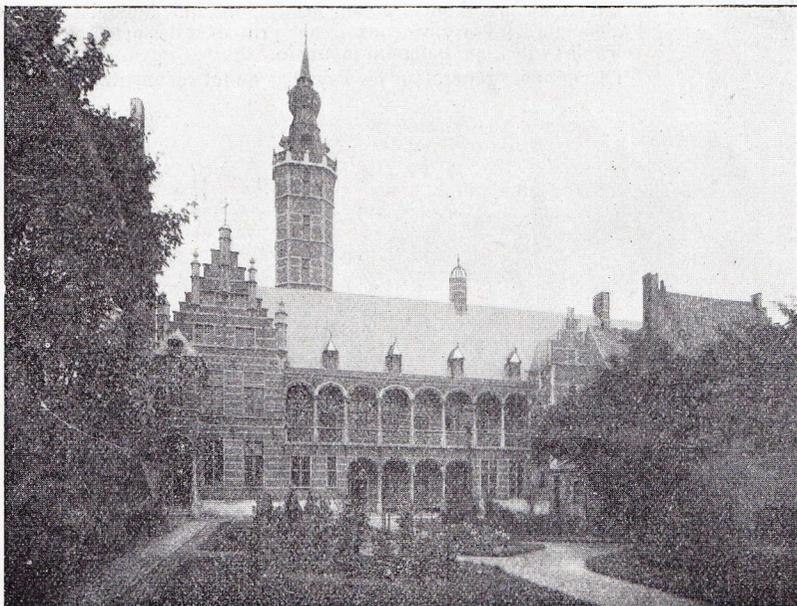
× × ×

L'antagonisme entre le riche et le pauvre, entre celui qui a beaucoup de richesses et celui qui en a peu ou pas, est commun à toutes les sociétés humaines. D'autre part, comme il est assez naturel que celui qui a des richesses s'en serve, non seulement pour ses besoins et ses plaisirs, mais aussi pour les besoins de ceux qui lui en demandent, moyennant récompense, rémunéra-



Anvers. — La Bourse.

tion ou intérêt; d'autre part aussi, comme la limite entre le prêt à intérêt et le prêt à usure a toujours été difficile à déterminer, quand le droit canon eut, dans le but de proscrire l'usure, interdit aux chrétiens même le prêt à intérêt, le prêt sous toutes ses



Malines. — Le Mont-de-piété.

formes devint le monopole des mécréants, des juifs, qui servirent d'intermédiaires là où il le fallait.

Et l'antagonisme entre le riche et le pauvre est ainsi devenu l'antipathie pour tous les manieurs d'argent, voire même la haine de religion, c'est-à-dire une source de préjugés dont nombre de personnes ne réussissent pas, même de nos jours, à se débarrasser.

Dans le haut moyen âge, on englobait donc dans une même aversion tous les hommes d'affaires : agents de change, courtiers, banquiers et... juifs. On en avait besoin, mais on les détestait; et cela se traduisait, administrativement, par des vexations fiscales. Dans toutes les villes, on assujettissait à des taxes les *makelaers*, comme on disait en pays flamand, et l'on confondait en une seule rubrique des recettes des comptes communaux les impôts payés par tous ceux qui s'occupaient d'affaires d'argent (*die hem gheeneeren met haren ghelde te leenen*).

On en avait besoin...

Alors, comme aujourd'hui, en effet, l'argent était le nerf de la guerre... et de tout. Et le commerce ne pouvait pas « fleurir », sans qu'il y eût des intermédiaires de toute espèce entre les producteurs et les consommateurs. Les commerçants et les capitaines de navires qui arrivaient chez nous avec des marchandises, sur leurs chariots ou dans leurs cales, et avec des monnaies et des lettres de change ou de crédit étrangères, dans leurs poches et dans leurs bourses, avaient besoin de courtiers pour vendre et acheter et de changeurs pour convertir leur métal et leur papier en monnaies courantes. Et tout passait finalement entre les mains des banquiers, dont les attaches familiales et les correspondants couvraient déjà le monde.

Tout et tous passaient par les mains et les conditions des banquiers; les rois, les princes et les seigneurs, les industriels et les marchands. Nos archives gouvernementales, religieuses et communales fourmillent de documents relatifs à des emprunts ou à des opérations financières conclues avec des banquiers italiens, français ou allemands, du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle.

Plus tard, les pouvoirs publics, au lieu d'aller mendier chez les banquiers, songèrent à faire la banque eux-mêmes; mais ils n'eurent jamais le succès ni la souplesse des banques privées. Et, pour ce qui nous concerne ici, notre Banque Nationale n'est, elle aussi, qu'une institution privée qui jouit de deux monopoles importants, celui d'être le caissier de l'Etat et de pouvoir, seule, émettre des billets de banque représentatifs de monnaie métallique.

La Banque Nationale est, de ce chef, le grand régulateur de nos « affaires »; et, tous, nous nous inclinons devant les guichets qu'elle ouvre dans ses multiples monuments disséminés dans le pays, quand il s'agit de notre pain quotidien... je veux dire de ce qui doit nous servir à le payer. Mais la Banque Nationale a d'innombrables émules, qui concourent à la circulation des capitaux passant par les Bourses, pour le plus grand profit de la richesse publique et privée.

× × ×

Les bourses et les banques ont toujours été établies pour ceux qui avaient quelque « bien », en immeubles ou en marchandises visibles ou attendues. Les gens qui vivaient au jour le jour, du produit de leur travail, et ne possédaient que leurs meubles, étaient, eux surtout, au moyen âge, les victimes de l'usure, quand il leur fallait, malgré tout, avoir recours à l'emprunt. Aussi l'observance des prescriptions chrétiennes avait-elle toujours incité les princes à réglementer l'institution des « tables de prêt », de manière à faciliter les petites avances sur gages avec un maximum d'intérêts.

Le mot « Lombard » était resté le qualificatif générique de tous les manieurs d'argent, depuis le temps où les banquiers italiens avaient été les maîtres du marché.



Ypres. — Le Lombard, ancien Mont-de-piété.

Quelqu'un, au XVI<sup>e</sup> siècle, — Cobergher, — trouva une combinaison nouvelle, qui fit des administrations communales, sous l'autorité du Gouvernement, les émules des changeurs privés, au point de vue du prêt sur nantissement. Il inventa, pour remplacer

les Lombards, les « Monts-de-piété », dont le capital de roulement fut formé par l'association des communes et du Gouvernement et qui prêtaient sur gages, à prix fixe et réduit. Ces Monts-de-piété, créés au XVII<sup>e</sup> siècle, l'un après l'autre, se sont maintenus pour la plupart jusqu'à nos jours; mais ils n'ont plus guère de raison d'être, aujourd'hui que le crédit et la confiance réciproque sont infiniment plus développés que jadis.

× × ×

La « circulation des richesses » a pris une extension énorme à partir de la seconde moitié du siècle dernier, évidemment à cause de la facilité de la circulation des hommes, des choses et des idées, par le chemin de fer et le télégraphe.

Le sentiment de la coopération, de l'association a pris un développement parallèle. Les sociétés anonymes, les sociétés coopératives et les multiples autres formes de l'association ont appris aux foules, aux plus déshérités comme aux plus riches, la puissance de l'épargne et du « placement » de l'argent dans les entreprises lucratives, la puissance de l'association des capitaux, en un mot.

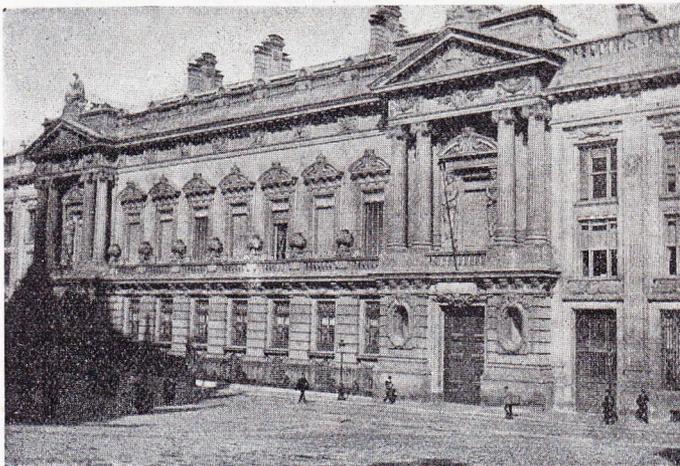
Et si c'est en 1865 que l'on a proclamé la liberté de l'intérêt, parce que l'usure ne fait plus de victimes que parmi ceux qui le veulent bien, c'est aussi en 1865 que l'on a créé la Caisse générale d'épargne et de retraite sous la garantie de l'Etat, cette mère Gigogne qui a donné la vie et assuré l'existence des milliers de sociétés d'épargne, de secours mutuels, de construction d'habitations ouvrières, de syndicats, d'unions professionnelles qui couvrent le pays jusque dans ses plus profondes retraites agricoles ou forestières.

× × ×

Affaires d'argent, affaires de banque, tout cela, en somme, c'est affaires de monnaie, affaires de pièces d'or, d'argent, de cuivre, de nickel ou de billets en tenant lieu. L'Etat a, aujourd'hui, un seul hôtel des monnaies à Bruxelles-Saint-Gilles. Il a été construit en 1871, mais la fabrication y chôme assez souvent, parce que les billets de banque et les autres papiers remplacent avantageusement la monnaie métallique et que le marché est suffisamment fourni de cette monnaie pour les besoins courants.

Nos princes se sont toujours montrés très âpres à conserver le monopole de la frappe de la monnaie; au moins dans les régions où l'émiettement féodal n'a pas pu faire toute son œuvre.

Le monopole d'Etat était formel sous l'empire romain; mais,



Bruxelles. — La Banque Nationale.  
(Photo J. De Coen.)

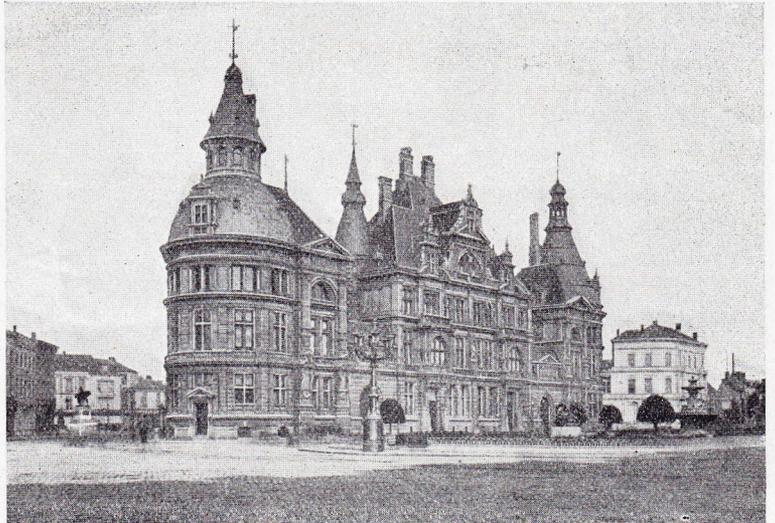
comme il y eut souvent plusieurs empereurs, il y eut souvent plusieurs monopoles. Sous les Francs Mérovingiens et les Carolingiens, le monopole était plutôt fictif; car les monnaies avaient fui, de même que la matière pour en fabriquer. En fait, les ateliers monétaires étaient rares et ils devinrent bientôt ambulatoires, c'est-à-dire que les monnayeurs suivaient le prince dans ses pérégrinations.

Quand on commença à créer et à reconnaître les immunités ecclésiastiques et les seigneuries laïques, le droit régalien de

battre monnaie resta encore réservé...; tout au moins dans ce qui devint le domaine des rois de France et de leurs grands vassaux. Le comte de Flandre se vit un jour formellement contester son droit de battre monnaie. En tout cas, il resta seul investi de la prérogative vis-à-vis de ses propres vassaux.

Il n'en alla pas de même dans les régions qui dépendaient de l'Allemagne, et l'on y rencontrait des princes et des principicules, voire des villes, qui battaient monnaie.

Le monopole général sur les Pays-Bas ne fut reconstruit que par



Anvers. — La Banque Nationale

le duc de Bourgogne, Philippe le Bon, bien que l'on ait continué à avoir plusieurs ateliers monétaires jusqu'à la Révolution française.

× × ×

La monnaie métallique et le papier-monnaie, c'est l'intermédiaire des échanges et le signe représentatif des richesses. C'est un moyen d'évaluation de la richesse.

Mais bien naïf ou bien téméraire serait celui qui voudrait supputer la richesse des Belges. C'est, comme disent les mathématiciens, une « grandeur » de l'ordre des milliards. On a évalué le montant actuel des fortunes privées en Belgique à 27 milliards; mais, au fond, on ne sait rien que de très approximatif.

La Belgique joue son rôle, un rôle de premier ordre, très certainement, dans la partie des affaires mondiales. Mais elle est, comme les plus grandes puissances, le jouet des lois économiques qui régissent les affaires et leurs « crises ».

On constate qu'il y a une périodicité très réelle et presque mathématique dans ces crises. La statistique mesure l'amplitude des variations du prix des choses et de la valeur des titres d'Etat et des titres privés dont le monde paraît saturé à de certains moments. Mais c'est tout.

A ces moments-là les plus grands financiers et les plus grosses banques se tiennent cois. Ils se renferment dans un minimum d'opérations, ils défendent leurs caisses contre l'exode de l'or, par l'augmentation de l'escompte, et... ils attendent que la bourrasque soit passée.

Quand luit le soleil de la « reprise », ils réapparaissent comme les maîtres de la situation. Mais ils sont aussi incapables que vous ou moi de dire pourquoi il y a une reprise!

Car, cela, c'est l'inconnu, si ce n'est pas l'inconnaissable.

MAURICE HEINS.

Les bureaux du T. C. B. sont, comme par le passé, ouverts le dimanche de 9 heures à midi.

A titre d'essai, et en vue de satisfaire à certaines demandes, la bibliothèque restera ouverte en semaine de midi à 2 heures.

# TOURING CLUB DE BELGIQUE

Cotisation annuelle de sociétaire :  
3 francs  
*Les dames sont admises*



SOCIÉTÉ ROYALE

Envoi gratuit de l'Annuaire, du Manuel du  
touriste, du Manuel de conversation, du  
Catalogue de la bibliothèque et, deux fois  
par mois, du Bulletin officiel illustré.

ABONNEMENTS A L'EXPOSITION :

POUR LES MEMBRES DU TOURING CLUB, 15 FRANCS AU LIEU DE 20 FRANCS



ABONNEMENTS A L'EXPOSITION :

POUR LES MEMBRES DU TOURING CLUB, 15 FRANCS AU LIEU DE 20 FRANCS

## Exposition Universelle = et Internationale de Bruxelles

Avril-novembre 1910